



Gembloux, le 24 avril 2026  
**Pour publication immédiate**



## Communiqué de presse

# Les agriculteur·rice·s, victimes des montagnes de déchets sauvages retrouvés dans leurs champs

Danger pour le bétail, pollution et contamination des récoltes, dégradation des machines (broyeurs abîmés)... autant de problèmes rencontrés par les agriculteur.rice.s. Un problème que la plupart d'entre nous avons entendu mais qui n'est toujours pas résolu.

C'est pour cela que la FWA, l'UAW et Ferm ont lancé ensemble une enquête auprès de leurs membres. Entre janvier et mars 2026, ce sont pas moins de 150 agriculteur.rice.s qui ont répondu à l'enquête, rien qu'en Wallonie.

Et 77,9% d'entre eux/elles indiquent que les canettes sont les déchets sauvages qui les gênent le plus. Selon eux/elles, elles sont coupées en mille morceaux et se retrouvent dans le foin destiné aux animaux et dans les champs ce qui est fort problématique, notamment au moment des récoltes.

Les canettes, bouteilles en plastiques sont les déchets sauvages les plus retrouvés tandis que les sacs abandonnés sur les bords de routes sont les déchets clandestins les plus abandonnés.

Voici quelques-uns des témoignages les plus poignants : *“Les déchets se retrouvent dans les boules de foin. Les vaches mangent des petits morceaux et j'ai déjà perdu une bête de cette cause”, “Si un bovin mange un morceau de canette cela peut aller jusqu'au décès et ce en plus de tous les frais vétérinaires pour sauver le bovin”.*

L'un.e des répondant.e.s indique que c'est un problème *“parce que l'on fauche pour faire du foin et que lors de la distribution on s'est déjà coupé la main ou alors il faut tout secouer et défaire pour retrouver tous les petits morceaux de canettes déchetés. Les animaux pourraient en avaler et se blesser sérieusement, faire des coliques ou mourir”.* Et l'impact sur les agriculteurs et agricultrices est loin de n'être que matériel : *“Parfois, lors de gros dépôts sauvages, je me sens agressée personnellement”.*





Gembloux, le 24 avril 2026  
**Pour publication immédiate**

Au-delà du bien-être animal et de l'impact émotionnel pour les agriculteur.rice.s, c'est aussi un coût économique certain : près d'un tiers des répondant.e.s indique que les déchets sauvages et dépôts clandestins leur coûtent au moins 500€ par an. Cela sans compter le manque à gagner lorsque l'une de leur bête décède. L'un.e des répondant.e.s indique d'ailleurs "Si on perd une vache, c'est directement 1000 ou 2000 euros de perdu".

Ces frais ne sont jamais remboursés.

C'est pour cela que les fédérations d'agriculteur.rice.s appellent une fois de plus les décideurs politiques à s'attaquer au problème à la source : continuer à mener des actions de sensibilisation et de répression, mais aussi et surtout **mettre en place une consigne sur les canettes et les bouteilles en plastique**. Cela car, d'une part les producteur.rice.s financent le système de consigne qui collecte leurs emballages à usage unique et, d'autre part, les consommateur.rice.s qui jettent leurs canettes et bouteilles vides dans la nature en paieront le prix.

Une consigne afin de protéger ensemble notre paysage wallon : notre bétail, nos champs et nos agriculteurs.

Retrouvez les résultats chiffrés de l'enquête en [cliquant ici](#).

## Contacts pour la consigne

Lucie Darms (FWA)

0476 84 27 76 – [lucie.darms@fwa.be](mailto:lucie.darms@fwa.be)

Camille Gourmet (UAW)

0485 19 30 53 – [camille.gourmet@fwa.be](mailto:camille.gourmet@fwa.be)

Chloé Schwizgebel (Alliance pour la Consigne)

+31643288231 – [chloe@fairresourcefoundation.org](mailto:chloe@fairresourcefoundation.org)

## Contacts Presse

Anne-Laure Michiels (FWA)

0476 84 29 70 – [annelaure.michiels@fwa.be](mailto:annelaure.michiels@fwa.be)

